

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

à Pontault-Combault (77340)

Un appartement

Visite le lundi 6 mai 2019 de 14h00 à 15h00

L'adjudication aura lieu le jeudi 16 mai 2019

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Pontault-Combault (77340), Résidence Le Clos Palladio, 29, avenue Lucien Brunet ; Dans un ensemble immobilier cadastré section D n°2055, pour une surface totale de 00 ha 13 a 10 ca ;

LE LOT NUMERO 15 (QUINZE) : UN APPARTEMENT d'une surface habitable pondérée de 53,50 m². **LE LOT N°29 (VINGT-NEUF)** :

UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT. LE LOT N° 30 (TRENTE) : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT.

OCCUPATION : les lieux sont loués selon bail d'habitation établi le 19 janvier 2017 pour une durée de trois renouvelable dont le montant du loyer initial est de 690,00 euros, avec 90,00 euros au titre des provisions sur charges.

MISE A PRIX : 80.000,00 €
avec faculté de baisse de mise à prix

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 8.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre. - 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de Melun est obligatoire.